

Saint Thomas More

Publié le 5 juillet 2022
18 minutes

Grand-chancelier d'Angleterre, martyr (1478-1535)

Fête le 6 juillet.



Thomas More naquit à Londres le 7 février 1478 d'une famille appartenant à la petite noblesse ou à la bonne bourgeoisie. De bonne heure il fut mis au collège. Son père, sir John More, juge à la cour du Banc du roi (Haute-Cour), homme de mœurs austères, prit soin de l'accoutumer aux privations et au travail, réglant strictement ses dépenses. Thomas sut toujours gré à son père de cette éducation un peu rude.

Le cardinal Morton, chancelier d'Henri VII et archevêque de Cantorbéry, prit chez lui l'enfant pour en faire son page et fut charmé de la vivacité d'esprit qu'il montrait. Le vieil archevêque aimait à se récréer, et de temps en temps, surtout aux fêtes de Noël, Thomas ne craignait pas de monter sur les tréteaux pour l'égayer par quelque rôle improvisé. Le cardinal en était ravi : « Vous voyez, disait-il à ses hôtes, ce petit garçon qui nous sert à table et qui joue si bien la comédie, regardez-le bien ; je vous dis qu'il sera un jour un grand homme. » Remarquable par sa vertu et par sa foi, le cardinal Morton eut sur Thomas une influence profonde.

De l'office de page au poste de grand-chancelier.

Après avoir vécu quelque temps dans la maison de ce prince de l'Eglise, Thomas vint terminer ses études à l'Université d'Oxford, de 1492 à 1494. Il y fut ce qu'il avait été à Londres, studieux, mortifié, oublieux de soi-même.

A peine âgé de 17 ans, il portait un cilice, couchait sur la terre nue ou sur un simple banc de bois, ne prenait que quatre heures de repos par nuit, consacrant le reste du temps à la prière ou à l'étude des Livres Saints ; il jeûnait fréquemment, et, aussi discret que mortifié, il dérobaient avec soin ses austerités continuelles aux yeux mêmes de ses amis les plus intimes.

Pour obéir à son père qui voulait faire de lui un légiste, Thomas More revint à Londres et se mit à l'étude du droit. Par tempérament, il y répugnait un peu, car il était plutôt littérateur et artiste. Très versé dans les lettres grecques et latines, il étudiait aussi dans leur texte les auteurs français, savait la musique et maniait l'archet avec une certaine dextérité. Néanmoins, par déférence pour celui en qui il aimait à reconnaître Dieu lui-même, il s'adonna avec ardeur à l'étude parfois aride de la jurisprudence.

Ses progrès y furent tels que dès 1501 et pendant trois ans il fut chargé d'un cours dans l'un des col-

lèges dépendant de Lincoln's Inn.

Vers cette époque, attiré par la vie religieuse, il songea à se faire Franciscain de l'Observance ou Chartreux. Pendant quatre ans, il logea à la porte de la Chartreuse de Londres, partageant la vie des moines, se soumettant à leur règle rigoureuse, faisant un fréquent usage des sacrements qu'il devait garder toute sa vie ; cependant il renonça à prononcer des vœux. En 1508, More épousa Jeanne Colt dont il eut quatre enfants et qui mourut en 1511. Il se remaria avec une veuve, Alice Middleton, qui ne lui donna pas d'enfant mais fut une mère dévouée pour ceux du premier lit.

La place honorable qu'il conquist au barreau, les fonctions de sous-shériff qu'il fut appelé à remplir, lui donnèrent droit de siéger à la cour du lord-maire. Comme juge, il fut d'une intégrité inviolable. « Si le diable que je hais souverainement, aimait-il à répéter, et si mon père que j'aime bien, se présentaient pour me demander justice, et que le diable eût raison, je condamnerais sans pitié mon père. »

Elu député à la Chambre des Communes en 1504, il s'y fit remarquer par son courage à résister à des exigences excessives du roi Henri VII. Cette attitude lui valut d'être mis en disgrâce ; il passa sur le continent et visita les Universités de Louvain et de Paris ; revenu enfin en Angleterre, il reparut définitivement dans la vie publique en 1509 à l'avènement du roi Henri VIII.

Sa réputation de savoir avait attiré sur lui l'attention du jeune prince qui l'attacha à son service et lui confia diverses charges publiques : maître des requêtes, secrétaire du roi, membre du Conseil privé, chevalier et trésorier, *speaker* ou président de la Chambre des Communes, chancelier du duché de Lancastre, trois fois ambassadeur dans les Flandres et en France, prenant une part active à l'entrevue du camp du Drap d'or, il fut enfin nommé chancelier du royaume, le 25 octobre 1529, sans l'avoir désiré.

Vertus de saint Thomas More.

Malgré les occupations de sa charge, le nouveau chancelier ne changea rien à ses habitudes de dévotion. Il fréquentait assidûment la petite église de Chelsea, sa paroisse : même, assis au lutrin, les dimanches et jours de fête, il répondait de sa voix grave aux chants du célébrant, et comme le duc de Norfolk lui disait qu'il ne convenait guère au premier chancelier du royaume d'être chantre de paroisse, et que Sa Majesté, si elle l'apprenait, s'en offenserait, il lui fit cette belle réponse : « Non, non, il n'est pas possible que je déplaise au roi, mon maître, en rendant cet hommage public au Maître suprême de mon roi. »

Comme il suivait à pied les processions des Rogations, ordinairement longues et pénibles, ses amis lui proposèrent d'assister à cheval à cette cérémonie ; il refusa en disant : « Je ne veux point suivre à cheval mon divin Maître qui chemine à pied. »

Toutes les fois qu'il était appelé à traiter quelque affaire difficile, il recourait d'abord à la sainte communion et invoquait avec ferveur l'Esprit-Saint.

Sa piété n'avait d'égale que sa charité. Il ne se passait pas de semaine que Thomas ne recueillît pour le soigner quelque infirme abandonné ; il avait loué pour cela une vaste maison qu'il entretenait de ses deniers. Dans le temps qu'il siégeait au tribunal, une pauvre veuve que la perte d'un procès avait réduite à la plus profonde misère trouva chez lui asile et secours.

Vie familiale à Chelsea.

Thomas More avait fait bâtir à Chelsea, au sud-ouest de Londres, une petite maison « blanche, luisante au soleil, encadrée dans les fleurs, et sans autres ornements extérieurs que de beaux volets verts ». C'est là qu'il vit, entouré des prévenances et de l'amour de sa femme et de ses quatre enfants.

Lui-même s'est chargé de l'éducation de ces derniers. « La maison de More est un vrai collègue chrétien », dit son ami Erasme. Le chancelier voulait faire de son fils et de ses trois filles, non point des pédants, mais des personnes ornées de tout ce qui pouvait relever leurs charmes et leur vertu. Il les

poussait dès lors à cultiver divers talents et à étudier, avec les lettres, la musique, le dessin, la peinture, les sciences naturelles, les langues mortes et même un peu de droit.

La retraite de Chelsea ressemblait à un monastère. Matin et soir on y priait en commun. Les jours de dimanches et de fêtes, tous les membres de la famille assistaient ensemble à la grand'messe et aux Vêpres.

Le père avait composé à l'usage de ses enfants des méditations chrétiennes toutes remplies de la moelle des Ecritures. En un mot, il ne négligeait rien de ce qui contribuait à leur sanctification.

On s'employait, en outre, à toutes sortes de travaux utiles. La vie était loin de paraître austère : le grave chancelier était toujours d'humeur joyeuse, nul ne l'égalait comme conteur ou comme causeur. « Il eût fait rire un chameau », dit gaiement Erasme.

Humaniste et apologiste.

L'activité littéraire de More se partage en deux périodes bien distinctes ; dans la première c'est surtout l'humaniste qui se révèle ; il y paraît dilette à la manière de son ami Erasme. Ses premières œuvres remontent aux années d'Oxford et de Lincoln's Inn ; ce sont de petits poèmes anglais ou latins, tantôt pieux, tantôt satiriques. Puis viennent la traduction en anglais d'une *Vie de Pic de La Mirandole*, composée en latin, à laquelle il ajoute un long poème d'édification ; une *Vie du roi Richard III* ; la traduction latine, en collaboration avec Erasme, de plusieurs dialogues de l'auteur grec Lucien et une collection d'épigrammes latines. En 1516 paraît *l'Utopie*. Dans cet ouvrage, More ou *Morus* (selon une mode de l'époque qui consistait pour les écrivains à latiniser leurs noms) critique la société de son temps et imagine une île lointaine où une organisation idéale démocratique serait appliquée.

Les événements religieux d'Europe donnèrent une autre direction aux travaux littéraires de Thomas More ; il se jeta dans la mêlée pour défendre la foi et l'Eglise.

En 1523, Henri VIII, répondant aux écrits de Luther, se posait en défenseur de l'orthodoxie. Luther ayant répliqué par un grossier libelle, More fut chargé de continuer la controverse ; sous le pseudonyme de Guillaume Rosseus, il reproche au réformateur allemand d'opposer son jugement privé à celui de l'Eglise tout entière. Puis viennent ses grands ouvrages contre les hérétiques anglais partisans de Luther : tout ce que les anglicans attaquent, fêtes, jeûnes, cérémonies, Crucifix, images des Saints, messe considérée comme sacrifice expiatoire, prières pour les défunts, confession, pénitence, Eucharistie, célibat ecclésiastique, trouve en lui un remarquable défenseur. Il réfute une à une les affirmations des ennemis de la foi catholique par des arguments de bon sens plutôt que par des raisonnements abstraits ; il traite de la pratique de la religion et non de problèmes théologiques ; il ne conteste pas les abus, mais il estime qu'on peut les faire cesser en appliquant les règles et non en supprimant toute règle.

Quant à l'autorité et l'infaillibilité de l'Eglise et à la suprématie pontificale, il les déclare d'institution divine et c'est pour elles qu'il donnera sa vie.

La disgrâce.

Cependant, la situation religieuse se modifiait rapidement en Angleterre. Henri VIII, qui songeait à divorcer, c'est-à-dire à répudier Catherine d'Aragon, sa femme, pour épouser Anne Boleyn, désirait avoir l'appui du chancelier ; dès le mois de septembre 1527, il sollicita son avis. Thomas More, alléguant son insuffisance théologique, évita de se prononcer tant que les docteurs réunis pour étudier ce cas de conscience n'auraient rien décidé.

Toutefois, pressé par les instances d'Henri VIII, il promit d'étudier en secret la question, consulta, en effet, les écrits des Pères et des théologiens, et, convaincu de l'illusion dans laquelle vivait le monarque, il lui exposa librement sa pensée. Sans paraître retirer au grand chancelier sa confiance, le roi mit tout en œuvre pour l'amener à ses vues. Ses efforts furent vains, et More, voyant ses conseils méconnus, se retrancha dans le silence et refusa de se mêler à cette scandaleuse affaire.

Le 11 février 1531, le Parlement accorde au roi le titre de chef suprême de l'Eglise d'Angleterre « dans la mesure où la loi du Christ le permet ». Le chancelier offre alors sa démission, qui n'est pas acceptée. L'année suivante, Henri VIII obtient du Parlement de nouveaux pouvoirs sur le clergé ; la rupture avec Rome est imminente. More abandonne ses fonctions le 16 mai 1532. Il reporte alors toute son activité d'un autre côté et poursuit sa controverse avec les hérétiques anglais.

Premières tracasseries. — Captivité.

Ne pouvant gagner à leur cause cet homme intègre, le roi et la nouvelle reine, Anne Boleyn, cherchèrent à le perdre.

Il fallait un prétexte pour l'emprisonner. Une religieuse, surnommée « la sainte fille de Kent », avait prophétisé, au sujet du nouveau mariage illégitime du roi, et annoncé la mort du souverain à brève échéance ; on accusa de crime de lèse-majesté tous ceux qui, ayant eu connaissance de ces prétendues prophéties, ne les avaient pas dévoilées.

Thomas More fut compris sans preuve parmi les prévenus, et, en conséquence, rayé de la liste des membres du Parlement. Poursuivi pour haute trahison devant la Chambre des Lords au début de 1534, il refusa d'approuver le divorce du roi et de rejeter l'autorité du Pape. Mais la popularité de More était si grande et son innocence si évidente que les poursuites furent momentanément abandonnées. Au mois de mars suivant, le Parlement déclara seuls légitimes et héritiers du trône les enfants d'Anne Boleyn, et le 13 avril, Thomas More, seul parmi les laïques, fut sommé d'apposer sa signature au bas de cet « acte de succession ». Il refusa ; quatre jours après, il était enfermé à la Tour de Londres, prison d'Etat.

En entrant dans la chambre qui devait lui servir de lieu de détention, More ne put s'empêcher de pousser un soupir de soulagement à la vue d'un encrier et d'une plume oubliés là comme par mégarde. C'était pour lui une fortune inespérée, mais le geôlier se hâta de l'en priver. Par bonheur, quelques charbons avaient été laissés dans un coin de la cheminée ; après les avoir émoussés contre la muraille, il s'en servit en guise de crayons. Il put ainsi écrire un dialogue sur les tribulations et les dangers devant l'apostasie, des prières, des méditations, un traité sur la Passion de Notre-Seigneur et un fragment démontrant qu'« il ne faut pas fuir la mort pour la foi ». Il se plaisait à répéter cette devise : « Ne rien faire contre la conscience et rire jusqu'à l'échafaud inclusivement. »

Sa fille aînée, Marguerite, obtint la permission de le visiter dans son cachot. Le roi comptait, par son entremise, corrompre enfin le cœur du père, et en réalité il ne pouvait employer d'argument plus irrésistible que celui des larmes et des baisers de son enfant. Pourtant, le chrétien y résista.

Un jour, Marguerite, entrant dans la chambre du prisonnier, s'écria d'une voix triomphante :

— Jurez, mon père. L'évêque de Rochester (Jean Fisher, ami intime de More) a prêté serment.

— Taisez-vous, ma fille, dit More, cela n'est pas possible.

— C'est le chancelier qui vient de me le dire...

— Sortez, cria Thomas More indigné, sortez, vous êtes folle !

A son tour, sa femme Alice vint le supplier, mais ce fut en pure perte.

— A Chelsea, dit-elle, vous aviez une petite maison, une bibliothèque, un jardin fruitier, un parterre, et toutes les douceurs de la vie. Au nom du Seigneur, comment pouvez-vous rester ici ?

— Ma chère femme, répondit-il, ce cachot n'est-il pas aussi près du ciel que Chelsea ?

Puis il ajouta :

— Combien pensez-vous qu'il me reste de temps à vivre ?

— Au moins vingt ans.

— Vraiment ? Quand vous m'auriez dit cent, je m'entends trop en affaires pour risquer l'éternité au prix d'un siècle.

Derniers jours de saint Thomas More.

Au mois de novembre 1534, allant plus loin qu'en 1531, le Parlement avait décrété le roi chef suprême de l'Eglise d'Angleterre et déclaré coupable de haute trahison quiconque désirerait « malicieusement » le priver de ce titre. Le 30 avril 1535, l'ex-chancelier fut traduit devant le Conseil privé et sommé d'exprimer son opinion sur cet « acte de suprématie ». More répondit qu'il ne s'occupait plus des choses de ce monde et se bornait à méditer sur la Passion du Christ et sur sa propre mort. Le 3 juin, puis le 14, nouveaux interrogatoires. Thomas More refusa de répondre. Enfin, le 1 juillet il est conduit devant un nouveau tribunal. Il allait à pied, escorté comme un voleur de grand chemin, les épaules couvertes d'un manteau en lambeaux. Son corps amaigri et voûté, ses jambes fléchissantes, le bâton sur lequel il était obligé de s'appuyer, disaient assez combien il avait souffert durant sa longue captivité.

L'accusation, longue, enchevêtrée, confuse, concluait au crime de lèse-majesté et réclamait la peine de mort. L'ancien chancelier, qui, jusqu'à ce moment, était demeuré silencieux, prit alors la parole pour condamner avec force la suprématie d'un souverain temporel sur l'Eglise. Il écouta impassible la lecture du verdict :

Sir Thomas sera conduit à la Tour, et, de la Tour, il sera traîné sur une claie au gibet de Tyburn, pendu, détaché à demi mort de la potence ; ses entrailles seront jetées au feu, et ensuite son corps, partagé en quatre tronçons, sera exposé aux portes de la ville de Londres et sa tête appendue au centre du pont de la Cité.

Aux derniers mots, il eut un léger sourire et murmura : « Bien. » Comme on le reconduisait en prison, sa fille Marguerite, se frayant un passage à travers la foule et la haie de hallebardiers, se précipite aux pieds de son père, et, d'une voix entrecoupée de sanglots, s'écrie : « Mon père ! Mon père ! » Le condamné, les mains étendues comme pour la bénir, regardait le ciel sans pouvoir prononcer une parole ; puis il la pressa longuement dans ses bras : « Ma bonne fille, mon enfant, dit-il, je te bénis ; je suis innocent et je vais mourir : que la volonté de Dieu soit faite ! » Il fallut user de violence pour les séparer.



Saint Thomas More, sortant du tribunal où il a été condamné, rencontre sa fille et la bénit

More passa quatre jours encore dans sa prison. La veille de l'exécution, il écrivit, à l'aide d'un morceau de charbon, de touchants adieux à sa famille.

Le supplice. — Le culte.

Le 6 juillet, on lui annonça que l'heure suprême était arrivée, et que le roi, eu égard aux grandes charges qu'il avait remplies dans l'Etat, avait commué la première peine en celle de la décapitation. Le condamné remercia.

Vers les 9 heures du matin, les portes de la Tour s'ouvrirent, et More, tenant à la main un grand Crucifix, tout absorbé en Dieu, marcha d'un pas ferme vers le lieu du supplice.

Arrivé au pied de l'échafaud : « Donne-moi le bras pour monter, dit-il à l'un des valets du bourreau, je n'importunerai personne pour descendre. »

On lui avait défendu de haranguer la foule. Aussi ne dit-il que ces simples mots : « Priez pour moi, mes frères. Je déclare que je meurs fidèle au roi, et dans la foi et pour la foi de l'Eglise catholique. »

Il se mit à genoux, récita le *Miserere*, puis embrassa le bourreau qui, selon la coutume, lui demandait de lui pardonner, et il lui donna une pièce d'or. « Courage, lui dit-il. Tu vas me rendre aujourd'hui le plus grand service que je puisse recevoir. Observe seulement que j'ai le cou un peu court : tâche de t'en tirer à ton honneur. »

Il se banda lui-même les yeux, plaça sa tête sur le billot, rangeant sa barbe pour qu'elle ne fût pas coupée, « car, dit-il encore en souriant, elle, du moins, n'a pas commis le crime de haute trahison ! » Un instant après, la tête tombait sous le coup de la hache. Placée au bout d'une perche, elle fut exposée sur le Tower Bridge.

Marguerite obtint le chef du martyr, le garda avec amour, et, sur le point de mourir, demanda à être ensevelie avec cette relique si précieuse pour elle. Le corps de Thomas More fut déposé dans la chapelle de Saint-Pierre, à la Tour de Londres.

Cette exécution provoqua une vive indignation à travers la chrétienté et le récit en fut traduit dans toutes les langues de l'Europe.

Grégoire XIII permit de rendre des honneurs publics à cet héroïque défenseur de la foi. Le 29 décembre 1886, Léon XIII confirma et encouragea le culte de cinquante-quatre martyrs d'Angleterre. A leur tête figuraient Jean Fisher, cardinal-évêque de Rochester, et Thomas More. Les causes de ces deux martyrs ayant été reprises à part le 17 juin 1930, ils ont été **canonisés par Pie XI le 19 mai 1935**. Une chapelle dédiée au Saint Sacrement et un couvent confié aux religieuses de l'Adoration Réparatrice occupent l'emplacement de la propriété de saint Thomas More, à Chelsea.

C. Octavien.

Sources consultées. — Robert E. Noble, *Life and times of Blessed Thomas More* (Londres). — P. Janelle, *Le bienheureux Thomas More*, dans *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, t. X (Paris, 1929). — (V. S. B. P., n° 1243.)